



On nous demande de préciser



©Steve Buisinne

Dans la brève : **Les rémunérations édifiantes de quelques hauts fonctionnaires** du 12 avril 2020, Bordeaux Gazette a relayé l'information suivante de Contribuables Associés figurant dans une liste de rémunérations édifiantes

► **Jean-Luc Moudenc** , maire de Toulouse, nommé en 2008, au tour extérieur, membre du Contrôle général économique et financier : 99 044 € net par an, soit 8 253 € par mois

La mairie de Toulouse nous a fait parvenir la précision suivante :

La rémunération de M. Moudenc est celle d'un contrôleur général de 1ère classe avec 10 ans d'ancienneté, à savoir le niveau « hors échelle C ». La grille de référence est d'ailleurs publique.

Ce montant est de plus amputé à hauteur des crédits d'heures non rémunérées.

Et Jean-Luc Moudenc ne touche plus aucune prime depuis 2014, toujours en raison des aménagements dont il bénéficie pour exercer sa fonction d'élu. Ce qui fait une grande différence avec sa rémunération potentielle. En cumulant ses indemnités d'élu et son traitement de fonctionnaire, rapporté à son temps de travail, cela représente 25 euros net par heure.

On attend des précisions de Contribuables Associés n'étant pas nous mêmes des spécialistes de la question et on se fera un plaisir de publier. En attendant Bordeaux Gazette se félicite d'avoir réussi à élargir son lectorat aussi loin de ses bases.